

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Jacques Cavin Atelier d'Architecture S.A. en liquidation, Vallorbe
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.06.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **30.08.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jacques Cavin, liquidateur, passage du Temple 2, 1337 Vallorbe
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Cette décision a été publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce du 9 juillet 2004.
L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Jacques Cavin, liquidateur
1337 Vallorbe

(02383430)